



Communes forestières Alpes-Maritimes

Forêts locales, intérêt général

Assemblée générale

28 avril 2026

Hémicycle du Conseil Départemental
CADAM,
147 Boulevard du Mercantour,
06201 Nice

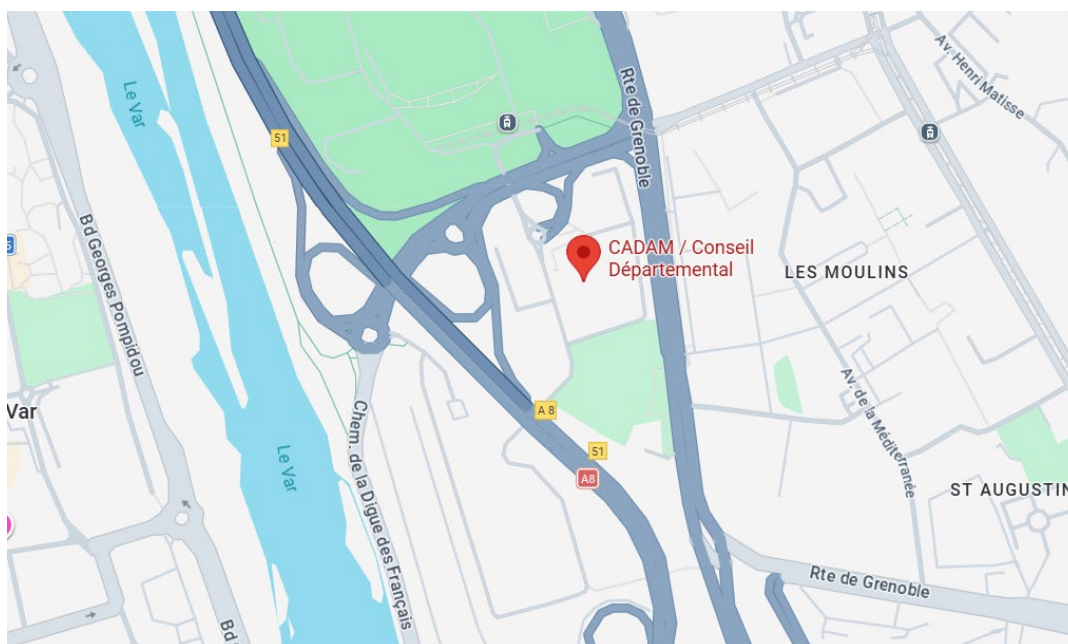
Ordre du jour

14h15 → 14h30	Accueil des participants Émargement et remise des dossiers de séance
14h30 → 15h30	Assemblée générale statutaire Rapport moral de la Présidente Rapport d'activités Rapport financier : approbation des comptes Election des membres du Conseil d'administration
15h30 → 16h45	Temps fort : Les Maires répondent à l'Appel de la forêt ! Echanges, partages et témoignages de Maires au cœur des solutions pour répondre aux enjeux forêts-bois
16h45 → 17h00	Verre de l'amitié Election des membres du bureau du Conseil d'administration
17h00 → 17h30	Interventions des personnalités
17h30	Clôture

Le conseil d'administration se réunira en parallèle du verre de l'amitié pour désigner les représentants de l'association aux différentes instances où elle siège.



ADRESSE DE L'ASSEMBLEE GENERALE



INSCRIPTION

L'inscription se fait en remplissant le formulaire d'inscription en ligne (lien dans l'invitation reçue par mail) ou en renvoyant le bulletin papier ci-joint à l'adresse email suivante :

inscription@communesforestieres.org.

La date limite pour confirmer votre participation est fixée au 20/04/2026.

COORDONNEES SUR PLACE

Manon THEILLERE
Chargée de mission Accompagnement des collectivités
07 81 83 15 34